



Association Nationale des Arbitres de Volley-Ball

F.F.V.B.

17 rue Georges Clémenceau

94607 CHOISY- LE-ROI

Les courriers sont à adresser à :

Claude Barthes

2 rue du Grand Large

Apt 61, Résidence Port Saint Clair

34200 SETE

Sète le 24 avril 2021

Monsieur Eric TANGUY

Président,

Fédération Française de Volley Ball

17, rue Georges Clémenceau,

94607 CHOISY LE ROY CEDEX

Objet : Contamination COVID

Monsieur le Président,

Nous avons eu connaissance de la contamination de plusieurs arbitres ayant officié en Élite. Cela confirme le courrier que l'ANAVB vous a adressé 20 novembre 2020 concernant certains arbitres officiant en LNV.

La simultanéité des cas tendant à démontrer que c'est bien la compétition qui est responsable de la situation, il est clair que le protocole sanitaire actuel n'est plus adapté à la protection des arbitres et en particulier celle du second. Celui-ci est en effet, pendant le jeu, en contact direct avec les joueurs(euses) et les différents staffs techniques sans distanciation, sans masque, sans gel, ...

Professionnellement ces arbitres sont en télétravail à leur domicile durant la semaine et ne sortent que pour honorer leurs désignations.

Les arbitres sont donc contraints de prendre des risques. Cette exposition va bien au-delà d'un risque normal. Dans le cas d'un accident de santé grave, il est évident que la responsabilité des entités organisatrices pourrait être engagée, et ce y compris celle de la Fédération.

Ces cas prouvent un certain relâchement au sein des clubs, en voici la preuve : un président d'un club Élite se vante par écrit d'être en désaccord avec son référent COVID.

Mettre les consignes sur papier est important, mais s'assurer qu'elles sont appliquées correctement est de votre responsabilité.

Je me permets de vous rappeler que ces arbitres ne vivent pas de leur indemnité d'arbitrage, qu'ils sont obligés d'avoir une vie professionnelle en dehors du volley. En les faisant arbitrer sans protocole sanitaire satisfaisant, vous mettez en péril, non seulement leur santé et celle de leur entourage, mais également leur vie sportive, leur vie sociale, familiale et professionnelle. Cela est aussi de votre responsabilité, car il est important de se souvenir que les arbitres font aussi partie de la famille du volley et que vous leur devez aide et assistance lorsqu'ils prennent des risques pour la FF Volley.

Il est urgent, pour terminer le championnat, que vous mettiez en place un contrôle strict concernant l'application intégrale du protocole sanitaire protégeant réellement les arbitres.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations sportives.

Le Président

Claude BARTHES